



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 mai 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 mai 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 15), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 24), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 22), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 11), M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 13), M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Gueric CHALNOT, Mme Solange JOLY, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 23 incluse), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Gérard VAN HELLE (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE, M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT.

OBJET : 39 - Autorisation de lancement et de signature des marchés pour le Département Eau et Assainissement

Autorisation de lancement et de signature des marchés pour le Département Eau et Assainissement

Rapporteur : M. l'Adjoint LIME

Contexte

Le Département Eau et Assainissement de la Ville de Besançon gère la collecte, le transport, le traitement des eaux usées et le traitement d'eau potable.

Pour assurer ses missions, le Département Eau et Assainissement doit procéder à différentes consultations pour l'achat de fournitures et de prestations de services.

Description

Trois consultations seront lancées sous la forme d'accord cadre à bon de commandes.

Service	Intitulé du marché / Etendue du besoin à satisfaire	Montant annuel HT ou TTC
Département Eau et Assainissement	Evacuation des boues à la station d'épuration Accord cadre à bons de commandes d'un an avec possibilité de 3 reconductions Lot 1 : épandage des boues de la station d'épuration Lot 2 : compostage des boues de la station d'épuration	Sans mini ni maxi Estimation annuelle 195 000 € HT
Département Eau et Assainissement	Fourniture de polymères pour la station d'épuration Accord cadre à bons de commandes d'un an avec possibilité de 3 reconductions Lot 1 : polymères en poudre	Maxi : Lot 1 : 330 000 € HT
Département Eau et Assainissement	Missions de conseils, d'assistance technique et de maintenance sur les automatismes et les installations électriques des équipements industriels Accord cadre à bons de commande d'un an avec possibilité de 5 reconductions	Sans mini ni maxi Estimation annuelle : 137 500 € HT

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- lancer les procédures de passation des marchés publics,
- signer les marchés avec les titulaires retenus.

Préfecture du Doubs

Reçu le **23 MAI 2017**

Contrôle de légalité

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52
Contre : 0
Abstentions : 2

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danièle DARD.

